

Direction départementale des Finances publiques des
Pyrénées-Orientales

Le 28/11/2023

Pôle d'évaluations domaniales de PERPIGNAN

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Christophe QUINTA
téléphone :0601441928
courriel : christophe.quinta@dgfip.finances.gouv.fr
Réf.OSE : 2023-66175-88556
Affaire suivie par Mme Géraldine CAYROL

La Directrice départementale des Finances
publiques des Pyrénées-Orientales

à

Monsieur le Président
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES ALBERES,
DE LA COTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession de biens immobiliers.

Par une saisine en date du 16/11/2023, vous sollicitiez une réévaluation de lots de la ZAE sise Rue Guynemer et Rue Saint Exupéry 66740 Saint-Génis-des-Fontaines.

Il s'agit de céder les lots n° 13 et 28 de la ZAE intercommunale.

Les prix négociés soit 75,35 € le m² pour la zone A, 63,39 € le m² pour la zone B et 57,41 € le m² pour la zone C n'appellent aucune observation particulière de ma part.

Le présent avis est valable 16 mois.

Pour la Directrice départementale des Finances
publiques des Pyrénées-Orientales et par
délégation,

L'Inspecteur,

Christophe QUINTA



Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20231211-DL2023-0276-DE
Date de télétransmission : 14/12/2023
Date de réception préfecture : 14/12/2023

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.